



LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du lundi 18 juin 2018 à 19 h, à Espoey

Présents : Marie-Antoinette BANOS, Philippe BANOS, Denis BOISSIÈRE, Henri BOUCARET, Jean-Claude COLORADO, Monique FARION, Hervé LATKOWSKI, Catherine LAURANS SOENEN, Joëlle LE LAY, Lucienne MONGE, Jean-Louis REY, Colette RIDOU, Anne-Marie SOUBIELLE.

Excusées et représentées : Élisabeth LABAT représentée par Monique FARION, Danielle ROUSSEL représentée par Jean-Louis REY.

Excusé non représenté : Dominique ROSSIER.

15 votants

Chantal OHAYON, administrateur commission environnement a démissionné le 31 mars 2018.

Ordre du Jour :

I. Mouvements dans les permanences 65 et Île-de-France

Gestion des inscriptions aux sorties

Modalités de validation des inscriptions

Délai d'ouverture des inscriptions

Rappel d'inscription

II. Adhésions 2018-2019

Fiche d'inscription informatique

Programme papier

Délai de complétude du dossier d'inscription

Expérience de covoiturage jusqu'au lieu de rassemblement

III. Commissions

Commission « animations culturelles et festives »

Commission « communication » ;

Commission « environnement »

Commission « relations avec le Parc national des Pyrénées » + Groupe Flore

Commission « des sorties et de la formation » + Groupe balisage

IV. Thème 2019

V. Informations

Site internet

Convention de partenariat avec la MAIF

Dissolution des comités 64, 65 et 75 en tant qu'associations

Demandes de subventions

Journées inter-parc des 4 et 5 juin

Fête de la montagne les 23 et 24 juin 2018

Journées de lancement du Parc Régional de l'Aubrac

Les APNP dans la Cité des Pyrénées

Abandon du projet de péage pour le Néouvielle

VI. Indicateurs de suivi de la vie de l'association

VII. Questions diverses

Le compte-rendu du Conseil d'administration (CA) du 22 janvier 2018 a été approuvé par 14 votes pour (3 administrateurs représentés au CA n'ont pas voté).

I. MOUVEMENTS DANS LES PERMANENCES 65 ET ÎLE DE FRANCE

Hautes-Pyrénées

Pour des raisons de santé, Henri BOUCARET se voit dans l'impossibilité de poursuivre la responsabilité de la permanence. Il assurera un relais avec la personne qui lui succédera.
Dans un premier temps Hervé LATAKOWSKI assure ce relais.

Île-de-France

Jean-Claude ROSENWALD remplace Nicole PUECHAL, administrateur permanence Île-de-France qui a démissionné le 15 janvier 2018.

II. GESTION DES INSCRIPTIONS AUX SORTIES

Valider des inscriptions en dehors des heures d'ouverture des permanences nécessitait de mobiliser des temps de bénévolat supplémentaires. Des adhérents restaient "en attente" et se demandaient s'ils étaient ou non inscrits. Des pages entières de demandes d'inscription étaient à valider. Il arrivait que des validations se fassent dans un ordre différent de celui des inscriptions.

Par ailleurs, de nombreuses plaintes étaient reçues sur le déficit de places disponibles dans les sorties. Afin d'en mesurer l'état, un audit a été réalisé sur les sorties des trois premiers mois de 2018. Il est noté :

- une diminution des absences non excusées. La raison évoquée de l'absence est le plus souvent que l'adhérent ne se souvenait pas s'être inscrit ;
- un nombre important d'absences excusées après la fermeture des permanences. Il a été enregistré une moyenne de 47 places potentiellement disponibles, chaque mois, dans les sorties limitées.

En conséquence, deux mesures ont été prises, une troisième est proposée :

Modalités de validation des inscriptions

Le nouveau site valide dès l'inscription les réservations effectuées par les adhérents. Un message apparaît dans le carré vert : "réservation effectuée". Le courriel reçu par l'adhérent est intitulé "Réservation confirmation". Pour les permanences : au lieu d'avoir des adhérents "en attente" de validation, ils sont inscrits à une ou plusieurs sorties, par ordre chronologique.

Rappel d'inscription

Un mail de rappel automatique est envoyé à 8 h, 2 jours avant la sortie. À charge de l'adhérent de se désinscrire au plus vite (directement, par mail ou par téléphone, aux permanences) s'il ne peut participer à la sortie. Des places peuvent être ainsi libérées avant fermeture des permanences.

Délai d'ouverture des inscriptions

Des adhérents s'inscrivent à des sorties avant même de savoir s'ils pourront y participer et certains oublient qu'ils se sont inscrits. Le facteur « conditions météorologiques » a une forte influence sur la décision de participation. Il est proposé de raccourcir la période d'inscription pour les sorties, à 15 jours au lieu d'un mois, à compter du 1^{er} août 2018.

Vote pour l'adoption de l'ouverture des inscriptions à une sortie 15 jours avant la sortie, à compter des sorties du 1er août 2018 :

Pour : 12 - Contre : 1 – Abstentions : 2

Jean-Claude COLORADO quitte la réunion. Il est représenté par Marie-Antoinette BANOS à partir de ce moment.

III. ADHÉSIONS 2018 – 2019

Fiche d'inscription informatique

Afin de préparer une nouvelle fiche d'inscription informatique, un groupe de travail se réunira sous le pilotage d'Hervé LATKOWSKI. Il est composé de Catherine LAURANS SOENEN, Joëlle LE LAY, Lucienne MONGE et Valérie RAVOIRE.

Programme papier

Certaines personnes se plaignent de payer le programme papier dans le prix de l'adhésion alors qu'elles cochent la case pour ne pas le recevoir. Par ailleurs, la mise à jour du programme des sorties ne peut être connue qu'en consultant le site internet ou en appelant les permanences. Cependant certains adhérents tiennent au programme papier.

Il est proposé d'intégrer deux lignes « programme papier » à 2 € par programme, soit 4 €, sur la prochaine fiche adhésion.

**Vote pour l'adoption d'un tarif de 2 € par programme pour obtenir la version papier du programme, à compter de l'adhésion 2018 - 2019 :
POUR : à l'unanimité**

Délai de complétude du dossier d'inscription

L'adhésion doit se faire dès le 1er septembre de chaque année. Une tolérance est accordée aux anciens adhérents qui peuvent compléter leur dossier jusqu'au 30 septembre. Les bénévoles des permanences perdent beaucoup de temps à contrôler la présence des certificats médicaux, attestations d'assurance... et à rappeler aux adhérents qu'ils doivent compléter leur dossier.

Proposition : à compter du 1er octobre de chaque année les personnes dont le dossier n'est pas complet n'auront pas accès aux réservations.

**Vote pour l'impossibilité de s'inscrire à une sortie pour les personnes dont le dossier d'inscription n'est pas complet, à compter du 1er octobre :
POUR : à l'unanimité**

Expérience de covoiturage jusqu'au lieu de rassemblement

De nombreux amis du Parc national des Pyrénées habitent loin des points de rassemblement et s'y rendent individuellement. Certains se rendent compte une fois arrivés qu'un(e) autre, demeurant près de chez eux, a aussi effectué seul(e) le trajet.

Afin de rechercher s'il y a possibilité de faciliter le covoiturage, l'association expérimentera l'usage de Covoitribu.fr de juillet à août 2018, sur les sorties de Marie-Antoinette BANOS, Philippe BANOS, Denis BOISSIÈRE, Catherine LAURANS SOENEN, Hervé LATKOWSKI et Lucienne MONGE.

Les personnes inscrites à une de ces sorties recevront un lien grâce auquel elles pourront se proposer comme conducteur ou passager jusqu'à un des points de rassemblement indiqués pour cette sortie.

Une belle occasion de convivialité ! »

IV. COMMISSIONS

De nombreux bénévoles actifs donnent de leur temps et de leur énergie pour que vive l'association. Ils apprécieraient être rejoints par de nouvelles forces.

Commission « animations culturelles et festives »

Ont été organisées :

- En partenariat avec Les Amis de Saint-Jacques en Hautes-Pyrénées, la conférence « *Itinéraires pyrénéens vers Compostelle* » présentée par Jean-Louis REY le 1^{er} juin, à la Bourse du travail, à Tarbes.
- En partenariat avec la Maison de la Montagne, la projection débat « Des brebis et des femmes » présentée par Laurence FLEURY, le 8 juin, à la Cité des Pyrénées, à Pau.

Par ailleurs, l'office de tourisme de la ville de Tarbes accueille l'exposition « Les porteurs du Pic » préparée par Jean-Louis REY.

Sont constatées des périodes très chargées en manifestations et la nécessité de prévoir un calendrier construit. Décision : Intégrer dans le programme une page avec le calendrier des manifestations culturelles.

Commission « communication »

Besoin d'un renfort sur Pau.

Commission « environnement »

En sommeil.

Commission « relations avec le Parc national des Pyrénées »

Le **programme des activités** en lien avec le PnP a été transmis à Marie HERVIEU afin d'en assurer la publication sur le site du PnP et l'organisation des conférences dans les Maisons du Parc.

Groupe patrimoine naturel et paysager : Chantal OHAYON a représenté l'association aux réunions de travail de décembre 2017 jusqu'au 14 mars 2018. Pour mémoire l'objectif était d'élaborer, pour la période 2018 – 2021, le nouveau plan d'actions afin qu'il puisse être validé lors du conseil d'administration du Parc national des Pyrénées du mois de juin 2018.

Conseil économique, social et culturel (CESC) : Serge ROBITAILLE représente l'association à la réunion du mardi 26 juin à Tarbes.

Groupe flore :

Il est composé de 17 adhérents.

ABC du Groupe flore : Bien que perturbé par les conditions météorologiques défavorables, le programme des sorties terrain a été enclenché : deux à Bescat, deux à Ferrières et une à Beaucens. Celles à Accous sont programmées en juin. Un partenariat est mis en place entre l'association botanique du bassin de l'Adour (ABBA), et le Parc national des Pyrénées, ce qui permet de joindre les efforts pour le programme ABC très prenant.

Décision : Suite à la suggestion de Danielle ROUSSEL, les comptes rendus de ces sorties seront publiés sur le site des APNP.

Commission « des sorties et de la formation »

Saison difficile en raison de la météo et de ses conséquences sur le terrain.

45 reports et 55 annulations sur le programme hiver-printemps.

Groupe balisage

Il compte 33 membres, dont 8 baliseurs officiels parmi lesquels 2 nouveaux : Jean-Pierre CANTEGREIL et Didier RAMADE. Un travail important les attend vu les détériorations récentes.

V. THÈME 2019 « LE PYRÉNÉISME »

Afin de délimiter le thème, un groupe de travail constitué de Denis BOISSIÈRE, Jean-Marie DELADERRIÈRE, Monique FARION, Hervé LATAKOWSKI et Jean-Louis REY s'est réuni le vendredi 26 janvier.

Ils proposent :

- Le lancement du thème par une conférence sur le pyrénéisme (Joseph RIBAS ?)
- La visite du musée pyrénéen, à Lourdes ;
- Un contact avec la société RAMOND (conférence?) ;
- Une conférence sur le général NANSOUTY ;
- Une visite approfondie de Gavarnie (hôtel des Pyrénées, cimetière, les tombes de LE BONDIDIER et de SCHRADER), entretien des tombes ;
- Toute sortie pouvant ramener à l'histoire des pyrénéistes : grottes de RUSSEL, grotte CASTERET, abri de l'abbé GAURIER, ... ;
- Projection de deux films sur le Vignemale : un sur Anne LISTER et un sur RUSSEL ;

Toutes les activités ayant un lien avec le thème « Pyrénéisme » seront identifiées dans le programme.

Afin de préciser le calendrier des manifestations une prochaine réunion sera organisée d'ici fin la fin du mois de juin. Élisabeth LABAT y sera conviée.

**Vote pour l'approbation de thème 2019 « Le pyrénéisme »
POUR : à l'unanimité**

VI. INFORMATIONS

Site internet

Notre hébergeur historique "Amen" a failli à sa mission et n'a pas su détecter ses propres erreurs lors des différents transferts de serveur.

La société Happiness a dû être désignée "au pied levé" comme hébergeur pour permettre au site d'être en ligne dans les meilleures conditions.

Convention de partenariat avec la MAIF

La MAIF a renouvelé son partenariat avec l'octroi d'une subvention de 300 € TTC qui permettra de financer le matériel de sécurité demandé par Jean-Luc PASCAU et Corinne LAPORTE.

Dissolution des comités

Les dissolutions des associations 64 et 65 sont effectives.

La dissolution du comité Île de France est en attente du récépissé de la préfecture.

Demandes de financements

Ont été versées les subventions de la ville de Pau (1 750 €) et PnP (800 €). Le dossier de demande de subvention à la ville de Tarbes (300 €) n'a pas été transmis au bureau adéquat. En conséquence, il est rejeté.

Journées Inter-Parcs des 4 et 5 juin 2018

11 adhérents ont représenté les APNP à ces très intéressantes journées qui, en dépit du temps maussade, ont été riches d'amitié et de découvertes : visite de forge, de terrasses, de musée, etc.

Un séjour de trois jours sera organisé par Marie-Antoinette BANOS et Cathy LAURANS SOENEN, les 8, 9 et 10 juin 2019, afin de permettre à un plus grand nombre d'adhérents de découvrir les richesses de ce patrimoine.

Fête de la montagne les 23 et 24 juin 2018

La participation de l'association à la fête de la montagne se fait à Cauterets avec deux sorties conjointes qui vont se retrouver au refuge « Les Oulettes ».

Lancement du Parc naturel régional de l'Aubrac

Les APNP sont invités à participer aux journées d'inauguration qui auront lieu les 21, 22 et 23 septembre 2018.

Les APNP dans la Cité des Pyrénées

- Une rencontre avec Yannick GRIMAUD, nouveau directeur de la MJC Berlioz, permet d'être optimiste sur le devenir de la Cité des Pyrénées. Lucienne MONGE représentera les APNP à leur assemblée générale.
- Les liens avec la Maison de la Montagne se sont amplifiés : on note une amélioration de la coordination des actions culturelles et événements. Jean-Louis REY représentera les APNP à leur assemblée générale.

Abandon du projet de péage pour le Néouvielle

Jean-Marie DELADERRIÈRE a représenté les APNP au collectif Non à une redevance pour randonner dans le Néouvielle. Le projet d'installation d'un péage pour accéder à la Réserve du Néouvielle est abandonné.

VII. INDICATEURS DE SUIVI DE LA VIE DE L'ASSOCIATION

Adhésions au 31 mai 2018

Nombre d'adhérents : 687 (674 à la même période en 2017) soit une augmentation de 13 adhésions.

Nouveaux adhérents : 163 (158 en 2017)

Non renouvellements d'adhésion : 147 personnes n'ont pas renouvelé leur adhésion (159 en 2017).

Pass'Rando 2018 :

À ce jour 13 Pass'Randos sont enregistrés (17 en 2017).

Pas de question inscrite au point « Questions diverses »

Le prochain CA aura lieu le lundi 24 septembre 2018 à 19 h à ESPOEY.

La réunion se termine à 22 h.